Zeitschrift: Candollea: journal international de botanique systématique =

international journal of systematic botany

Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

Band: 7 (1936-1938)

Artikel: Une Graminée nouvelle pour la flore du Jura

Autor: Richard, A. / Becherer, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-880533

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UNE GRAMINÉE NOUVELLE POUR LA FLORE DU JURA

PAR

A. RICHARD et A. BECHERER

Le nombre des plantes alpines du Jura vient de s'enrichir par la découverte du *Trisetum distichophyllum* (Vill.) P.B., trouvé par l'un de nous (A.R.), le 28 août 1936, dans le massif du Reculet (Ain).

Au-dessus du village de La Rivière, quand on remonte le cours du ruisseau « Le Troublery », on pénètre dans une gorge étroite, orientée sud-nord et entaillée dans les calcaires du jurassique inférieur et moyen ¹. Au début, la progression est relativement facile. Après une demi-heure de marche, la gorge s'élargit quelque peu, tourne à angle droit vers l'Est : on est alors au pied du grand escarpement qui entaille et laisse voir toute la série de l'oxfordien et du séquanien du massif du Reculet.

Vu de loin, cet escarpement parait vertical; en réalité il est constitué par toute une suite de gradins correspondant aux bancs durs et reliés par des éboulements marneux; le tout forme un talus assez raide où se mélangent marnes schisteuses et pierrailles arrachées à la paroi oxfordienne par les agents atmosphériques. Ces pentes, exposées au midi, sont extrêmement sèches en temps normal. La végétation y est plutôt rare et consiste en quelques touffes de Calamagrostis varia, Laserpitium Siler, Bupleurum falcatum, Hieracium bupleuroides et Linaria alpina. Nous avons trouvé çà et là dans l'éboulis quelques

¹ Sur la formation de cette gorge cf.: H. Schardt, Etudes géologiques sur l'extrémité méridionale de la première chaîne du Jura (chaîne du Reculet et du Vuache), in Bull. Soc. Vaud. Sc. Nat., vol. XXVII, p. 117, pl. VII, n. 5 (1891); X. de Tsytovitch, Etude du versant occidental de la première chaîne du Jura méridional entre le Reculet et la Mantière (Crédo), in Arch. Sc. phys. et nat. (Genève), t. XXX, p. 69 et suiv. (1910); H. Vincienne, Un type de décollement dans le Jura méridional au nord de Chézery (Ain), in Revue de Géographie physique et de géologie dynamique, vol. V, fasc. 1 et 2, p. 234 et suiv. (1932).

petites stations d'Astragalus sempervirens, déjà signalé par M. J. Favre sur le bord supérieur de l'effondrement, au niveau des « Cinq Chalets » 1. Sur la rive gauche du torrent on remarque d'énormes dalles appartenant au spongitien; plus haut, on trouve une très belle station d'ammonites (Perisphinctes et Oppelia)². Au-dessus de ce gîte fossilifère, nous avons trouvé dans les bois de Hêtres une station d'Allium Victorialis. En continuant à remonter le Troublery on vient buter contre une falaise haute d'une trentaine de mètres. Sur la rive droite du ruisseau, au pied du grand à pic et sur un talus très marneux, nous avons remarqué une Graminée donnant l'impression de quelque chose d'inconnu. Avec ses feuilles engainantes et ensiformes on aurait cru voir un Iris germanica en miniature. Avec cette graminée nous avons trouvé. assez abondant, le Ranunculus Seguieri. Nous avons observé qu'en cette station, comme en une autre située 150 m. plus haut, cette renoncule a ses tiges, ses feuilles et ses carpelles tomenteux, alors que ce caractère disparait presque complètement dans les autres stations moins sèches et plus caillouteuses des Alpines et de l'Englièret. La plante est aussi plus petite et plus ramassée dans ces deux stations marneuses et extrêmement sèches 3.

La station à *Trisetum distichophyllum* est située à environ 1100 m. d'altitude. Elle est peu étendue et d'un accès, sinon difficile, du moins très pénible. Il faut y aller un jour de beau temps, car on est obligé de suivre le lit du ruisseau. Une pluie orageuse ruisselant sur les parois de l'immense entonnoir comme sur un toit, transforme rapidement le Troublery en un torrent dangereux. La marche sur ces talus marneux très inclinés est pénible; ces éboulis, continuellement recouverts par de nouveaux glissements de terrains, sont à peu près stériles. Aussi furent-ils moins visités des botanistes que des géologues.

Le Trisetum distichophyllum (Vill.) P.B., espèce assez constante au

¹ Voir, au sujet de l'Astragalus sempervirens Lam. dans le Haut-Jura : A. Becherer in Bull. Soc. Bot. Suisse, vol. XLIII, fasc. 1, p. 61 (1934).

² Cf. J. Ronchadzé, Perisphinctes de l'Argovien de Chézery et de la Faucille, in Mém. de la Soc. Paléontol. Suisse, vol. XLIII, 1917, mém 4. (1916).

³ Voir, pour le Ranunculus Seguieri Vill. dans le Haut-Jura: J. Favre in Candollea, vol. IV, p. 281-283 (1931); A. Becherer in Bull. Soc. Bot. Suisse, vol. XLI, fasc. 2, p. 312 (1932) et vol. XLII, fasc. 1, p. 56 (1934). Candollea VII. 1936.

point de vue systématique 1, se trouve au Reculet dans sa forme normale: var. typicum Beck Fl. Nieder-Oesterr. I, p. 71 (1890) (non Fiori 1923).

La présence de ce *Trisetum* dans le Haut-Jura n'a rien de très extraordinaire. La localité jurassienne doit être rattachée, comme c'est le cas pour d'autres plantes du Jura, à l'aire alpine de l'espèce, et plus exactement à la partie occidentale de celle-ci. En effet, le *Trisetum distichophyllum* est largement représenté dans les Préalpes calcaires de la Savoie (Alpes d'Annecy, Alpes Lémaniennes) ainsi que dans la continuation de celles-ci, les Préalpes calcaires Suisses (Vaud, Fribourg, Berne). Il constitue dans les Alpes, comme on le sait, une espèce caractéristique des éboulis et rocailles calcaires, de préférence entre 1300 et 2200 m.², et joue un certain rôle dans l'association à *Thlaspi rotundifolium*, avec *Poa minor*, *Cerastium latifolium*, *Petasites paradoxus (niveus)* et d'autres (*Thlaspeetum rotundifolii* = *Trisetetum distichophylli* de M. Gams ³).

L'aire actuellement connue du *Trisetum distichophyllum* (Vill.) P.B. comprend les Pyrénées ⁴, les Alpes du Mont Ventoux et des Alpes Maritimes jusqu'en Styrie et Basse-Autriche, le Jura (Reculet), les Alpes de Transylvanie (Roumanie) ⁵ et le Caucase ⁶.

D'après Jerosch 7, notre plante fait partie des éléments nommés « mitteleuropäisch-alpin ».

Chézery (Ain) et Genève, janvier 1937.

¹ Tout récemment (Bull. Soc. Bot. Genève, 2^{me} sér., vol. XXVI, p. 122 [1936]), notre collègue, M. G. Beauverd, a décrit, provenant des Alpes dauphinoises, une race nouvelle (ssp. delphinense Beauverd) qui constitue selon l'auteur une sorte de race intermédiaire entre le Tris. distichophyllum et le Tris. argenteum (Willd.) Roem. et Schult. des Alpes orientales.

² Exceptionnellement, le *Tris. distichophyllum* monte jusqu'à 3000 m. ou dépasse même cette cote (3115 m. Piz Tavrü dans les Grisons; 3125 m. Gornergrat en Valais); par contre, il descend parfois beaucoup plus bas (Vallée de l'Inn 932 m.; Tyrol 820 m.).

³ H. Gams, Von den Follatères zur Dent de Morcles, p. 430 (1927) (Beiträge z. geobot. Landesaufnahme 15).

⁴ Vallée de Carança, d'après G. Gautier, Catalogue raisonné de la Flore des Pyrénées-Orientales, p. 445 (1898). Pas retrouvé ici; cependant, l'espèce a été constatée par M. Conill en Conflent. (Lettre de M. L. Conill, Vernet-les-Bains, janv. 1937).

⁵ Cf. S. Jávorka, Magyar Flóra I, p. 78 (1924).

⁶ Cf. Flora URSS II, p. 256 (1934).

⁷ M. Ch. Jerosch, Geschichte und Herkunft der schweizerischen Alpenflora, p. 228 et 229 (1903).